

A photograph of a forest with tall, straight trees and a path covered in purple flowers.

ARLANE

RAPPORT ESG **2025**

“

Editorial

Cette 3^{ème} édition de notre rapport ESG marque une étape importante dans le chemin parcouru depuis l'an dernier. Elle témoigne des efforts engagés pour structurer, ancrer et faire vivre notre stratégie ESG, à la fois au sein d'ARLANE et dans l'ensemble de nos participations.

Cette dynamique se concrétise à l'échelle de notre portefeuille : nous sommes fiers d'avoir finalisé la levée de fonds d'ARLANE III, classé article 8 du règlement SFDR, et qui a atteint son objectif de 120 M€. Cette levée incarne notre volonté d'inscrire nos pratiques d'investissement responsable dans les standards les plus exigeants du marché.

L'année 2024 aura également été celle d'un tournant pour notre société de gestion. Après plus de 15 ans sous le nom de Vespa Capital, nous sommes devenus ARLANE. Ce changement de nom reflète la volonté de fédérer l'équipe autour d'un projet collectif, ambitieux et tourné vers l'avenir, tout en affirmant la continuité de notre philosophie d'investissement, fondée sur la proximité avec les dirigeants et l'alignement des intérêts des différentes parties prenantes.

Nous avons franchi plusieurs jalons structurants dans l'intégration de l'ESG dans nos opérations. Parmi eux : le renforcement de notre politique d'investissement responsable, la redéfinition de notre stratégie ESG, la co-construction de feuilles de route RSE avec nos participations, ainsi que le lancement d'un chantier d'harmonisation du reporting ESG pour l'ensemble de nos véhicules d'investissement afin de tenir des engagements environnementaux, sociaux et sociétaux concrets et mesurables.

2024 a aussi été marquée par l'entrée au portefeuille du groupe Eliis, spécialiste de l'interprétation de données sismiques. Historiquement positionnée auprès des acteurs pétroliers, cette acquisition a été l'occasion d'approfondir nos réflexions sur l'impact environnemental de nos participations. Nous sommes convaincus de sa légitimité dans un univers exigeant en matière de durabilité : par la qualité de ses logiciels, qui permettent d'optimiser les recherches et de limiter l'empreinte de ses clients ; par sa culture d'entreprise responsable ; mais aussi par sa capacité à se réinventer. Eliis développe désormais de nouvelles applications, notamment pour les énergies durables, et un module innovant dédié au stockage de CO₂, pour se positionner en acteur de référence de la transition énergétique. Parce que notre rôle d'investisseur est également d'accompagner l'évolution des entreprises vers des modèles plus durables.

Cette dynamique se retrouve dans l'ensemble des entreprises que nous accompagnons. Chacune mobilise ses capacités d'innovation pour maîtriser et réduire son impact environnemental, depuis l'amont de la chaîne de valeur jusqu'à ses usages finaux. En 2025, nous avons ainsi décidé de consacrer une attention particulière à ce pilier désormais fondamental de l'identité d'ARLANE, en mettant en lumière les actions concrètes menées par nos participations pour réduire leur impact, et contribuer, à leur échelle, à la préservation des ressources naturelles.

”



Kenza Moumni
Associée Fondatrice

Table des matières

1

Page 4

**Présentation
d'ARLANE**

2

Page 9

**Notre démarche
d'investisseur
responsable**

3

Page 14

**Notre
performance
ESG**

4

Page 21

**Focus
sur nos
participations**

5

Page 29

Annexes



Présentation d'ARLANE

Chiffres-clés

16

Années
d'existence

6

Investisseurs
expérimentés

Paris

Localisation
du **siège social**

8

Participations
en portefeuille

170M€

sous gestion

51%

D'encours **classifiés Art.8**
selon SFDR

PME

Françaises,
leaders régionaux
dans **divers secteurs**

8 à 50M€

De **chiffre d'affaires**
des entreprises ciblées

5 à 20M€

De **ticket**
d'investissement

LBO

Majoritaires et Primaires
en partenariat avec
le management

Notre métier

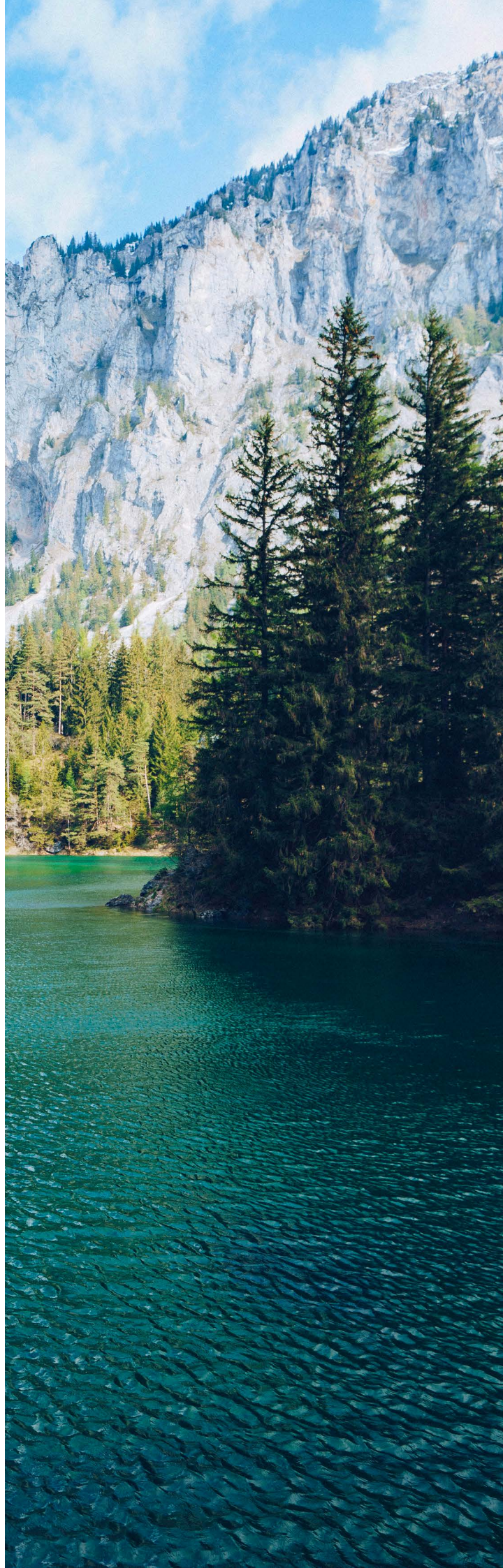
Fondée en 2009, ARLANE est une société de gestion indépendante gérée par trois entrepreneurs. L'équipe de gestion, premier investisseur du fonds, accompagne le management de chaque entreprise en privilégiant son développement dans le temps long et favorisant la création d'emplois.

Nous investissons dans des PME régionales, dont le siège social est basé en France et dont le chiffre d'affaires se situe entre 8 M€ et 50 M€, afin de les accompagner dans leurs projets de développement et de transmission. Nous investissons des tickets compris entre 5 M€ et 20 M€ dans le cadre de LBO majoritaires et primaires.

En engageant un montant significatif de notre propre patrimoine dans chaque entreprise que nous décidons d'accompagner, nous partageons les risques avec les managers et nos investisseurs.

Cet accompagnement vise à stimuler la croissance des entreprises par une contribution active aux réflexions stratégiques et une mise en relation avec des experts. L'ouverture du capital aux managers permet de renforcer les équipes, et un soutien est apporté dans leur structuration par des recrutements clés, des opérations de croissance externe, l'amélioration de l'organisation et l'optimisation des outils de pilotage.

Cette proximité avec les dirigeants et leurs équipes nous permet également de les accompagner dans le renforcement ou la mise en place de meilleures pratiques RSE afin que la démarche de chaque participation s'inscrive dans une dynamique de création de valeur durable, alignée avec nos ambitions.



Notre équipe



Jean-Valmy Nicolas
Associé Fondateur



Denis Leroy
Associé Fondateur



Kenza Mounni
Associée Fondatrice



Sébastien Allégot
Directeur d'Investissement



**Fleur Angliviel
de la Beaumelle**
Chargée d'Affaires



Alexis Aubert
Chargé d'Affaires



Paul Gaultry
Secrétaire Général



Catherine Denis
Assistante de Direction



Yousra Khoudi
Office Manager

L'objectif fixé en 2023 d'atteindre 40 % de femmes dans l'équipe d'ARLANE à horizon 2030 est déjà atteint, avec 4 femmes sur une équipe de 9 personnes.

Notre portefeuille*

En tant qu'accélérateur de croissance, notre mission consiste à accompagner nos participations, dans l'optimisation de leurs performances financières, tout en intégrant une approche responsable et alignée sur les enjeux ESG.

Le lancement de Vespa III, notre premier fonds Article 8, a été l'occasion pour nous de renforcer nos engagements ESG tout au long du cycle d'investissement. Désormais, quel que soit le véhicule d'investissement, la majorité de nos participations est soumise à un niveau de reporting équivalent.



ATI industries

20 M€
54 employés

Production de fours de
crémation et d'incinération



Arthur Loyd

25 M€
148 employés

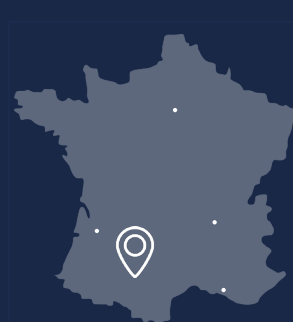
Conseil en immobilier
d'entreprise



Léopold

45 M€
210 employés

Magasins de
produits biologiques



Groupe Capitole

6 M€
7 employés

Organisme privé
de formation



Sprinter

10 M€
22 employés

Distributeur de supports
d'impression



Imprimerie du Marais

10 M€
37 employés

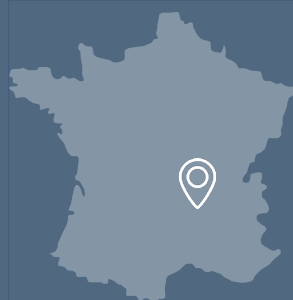
Création d'objets de luxe
pour la communication



Eliis

15 M€
88 employés

Edition de logiciels
d'interprétation sismique



Dessintey

Poursuite des
investissements du
fonds ARLANE III
(Art.8)
**en 2025 avec
l'entrée au capital
de Dessintey**

(*) Portefeuille d'ARLANE au 30/10/2025, avec pour chaque participation : le chiffre d'affaires et le nombre d'employés au 31/12/2024, ainsi que le secteur d'activité de l'entreprise.



2 Notre démarche d'investisseur responsable

Notre Gouvernance ESG

■ Notre approche ESG

Conscient de l'importance croissante des enjeux de durabilité et de leurs impacts sur la performance financière des entreprises, nous nous engageons à intégrer pleinement les critères ESG dans nos décisions d'investissement et dans l'accompagnement de nos participations.

Nous croyons fermement que les entreprises qui font de la durabilité un objectif stratégique peuvent créer une valeur pérenne à long terme. Cette approche s'applique à nos participations mais également à notre société de gestion. Notre proximité avec les dirigeants de nos participations nous permet d'orienter et d'encourager les entreprises dans leurs démarches RSE.

Cette démarche est incarnée au sein de la société de gestion par l'ensemble des équipes et repose sur une politique d'investissement ainsi qu'une stratégie ESG transverse, régulièrement actualisées. Celles-ci définissent nos priorités et les modalités de prise en compte des enjeux ESG, durant le cycle d'investissement. Avec notamment une attention particulière portée à l'intégration des questions ESG lors de la phase de pré-investissement.



**Cliquez ici pour accéder
à notre politique
d'Investissement
Responsable**
[https://www.arlane.com/fr/
politique-esg](https://www.arlane.com/fr/politique-esg)

■ Notre équipe ESG

Kenza Moumni (Associée Fondatrice) et Paul Gaultry (Secrétaire général) coordonnent et pilotent la stratégie ESG d'ARLANE et accompagnent les participations dans le déploiement de leur approche RSE.

Ils sont notamment en charge de :

- La supervision de l'ensemble des actions et initiatives de la société de gestion sur les enjeux ESG.
- L'accompagnement et le soutien des participations dans le développement et la mise en œuvre de leur feuille de route RSE afin de les accompagner dans une transition vers des modèles d'affaires plus résilients.
- La valorisation de la démarche ESG de la société de gestion et de son portefeuille principalement à l'externe, notamment auprès des investisseurs.

Au-delà de l'engagement des équipes internes de la société de gestion, ARLANE collabore avec un cabinet de conseil pour accompagner les participations depuis la phase de Due Diligence ESG jusqu'au déploiement de leur feuille de route RSE et au suivi d'indicateurs de performance.



Kenza Moumni
Associée Fondatrice



Paul Gaultry
Secrétaire Général

Nos Actualités

L'année passée a marqué une nouvelle étape dans le déploiement de notre démarche d'investisseur responsable. Après avoir redéfini notre stratégie ESG pour l'intégrer de manière transversale à l'ensemble de nos fonds, nous avons cette année renforcé notre accompagnement auprès des participations pour ancrer l'ESG de manière plus structurée dans leurs processus de collecte de données et de reporting.

Février 2024

Partenariat avec Oderis Consulting sur l'ensemble des enjeux ESG de la société de gestion et de ses participations

Mars 2024

Réalisation de la 3^{ème} Due Diligence ESG



Juin 2024

Redéfinition de notre politique d'investissement responsable et renforcement de nos engagements ESG

Juillet 2024

Déploiement de feuilles de route RSE pour 5 participations, avec la définition d'indicateurs de performance RSE

1^{ère} soumission du questionnaire PRI



Décembre 2024

Publication du 2^{ème} rapport ESG d'ARLANE intégrant un niveau de reporting ESG harmonisé au niveau du portefeuille

Janvier 2025

Clôture du fonds Article 8 ARLANE III à 120 M€ et changement de nom de la société de gestion

Juillet 2025

2^{ème} soumission du questionnaire PRI



Septembre 2025

Réalisation de la 4^{ème} Due Diligence ESG



Intégration de l'ESG dans le cycle d'investissement

Notre stratégie ESG intègre la prise en compte des enjeux de durabilité à toutes les étapes de notre processus décisionnel. En tant qu'investisseur généraliste, nous avons développé une approche sur-mesure pour prendre en compte les aspects ESG du pré-investissement jusqu'à la cession.

Durant la phase d'acquisition, nous réalisons de manière systématique une Due Diligence ESG. En phase de détention, nous identifions les enjeux ESG les plus pertinents pour chacune des entreprises en portefeuille, en fonction de leur modèle d'affaires. Cette approche sur-mesure permet de définir des feuilles de route RSE et de suivre les indicateurs de performance adaptés.



■ Pré-investissement

ARLANE exclut strictement une liste de secteurs spécifiques de ses investissements directs. Cette politique d'exclusion permet d'écarter du périmètre d'investissement les secteurs aux impacts environnementaux et / ou sociaux controversés.



Cliquez ici pour accéder à notre politique d'exclusion

■ 2. Acquisition

- La réalisation systématique d'une Due Diligence ESG spécifique, permettant une évaluation de la maturité des entreprises sur les enjeux ESG les plus matériels, ainsi que l'identification des risques et opportunités associés.
- La revue automatique des risques et opportunités ESG lors du comité d'investissement en complément des autres analyses réalisées.
- L'intégration de clauses ESG dans tous les pactes d'actionnaires, afin de s'assurer de la mise en place d'un suivi des actions RSE menées suite à l'investissement.

■ 3. Détention

- Un accompagnement des participations à l'issue de l'investissement pour garantir la mise en place d'une feuille de route RSE en cohérence avec les engagements d'ARLANE.
- Un suivi régulier de la performance ESG des entreprises en portefeuille via la réalisation d'un exercice de reporting annuel sur la base d'indicateurs communs à toutes les entreprises en portefeuille, complétés par des indicateurs spécifiques à chaque entreprise, définis en co-construction avec celles-ci.

■ 4. Cession

Une valorisation des actions RSE mises en place tout au long de la période de détention grâce à un état des lieux de la performance ESG réalisé à la cession.

Les engagements ESG d'ARLANE

Les engagements ESG de Vespa Capital sont ancrés dans une volonté de gestion proactive des enjeux de durabilité. Ces engagements illustrent la contribution de Vespa Capital et de ses participations à la durabilité, notamment via les Objectifs de Développement Durable (ODD).

■ Environnement

ARLANE s'engage à minimiser son impact sur l'environnement à travers :

- La mesure et la réduction de ses émissions directes et indirectes de Gaz à Effet de Serre ;
- L'accompagnement des entreprises dans l'identification et la réduction de leurs autres impacts environnementaux.

■ Social

ARLANE s'engage à renforcer son impact sociétal et social à travers :

- La création d'emplois ;
- La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes à tous les niveaux de responsabilité ;
- Le partage équitable de la valeur créée entre les parties prenantes afin d'aligner les intérêts des salariés, dirigeants et investisseurs.

■ Gouvernance & Modèle d'affaires

ARLANE s'engage à promouvoir des modèles de croissance durable, facteur de résilience pour les modèles d'affaires à travers :

- La sensibilisation et la formation aux enjeux ESG ;
- L'accompagnement des entreprises en portefeuille vers des modèles plus vertueux.

Contribution aux ODD



■ L'évaluation et la réduction de l'impact environnemental sur toute la chaîne de valeur, un engagement au cœur de notre approche ESG

ARLANE, ainsi que ses participations, sont pleinement conscients de la responsabilité environnementale qui incombe aux entreprises et de l'impact qu'elles peuvent avoir sur leur écosystème. À ce titre, nous nous engageons à réduire nos impacts environnementaux tout au long de la chaîne de valeur, en lien étroit avec l'ensemble de nos parties prenantes. Cet engagement s'accompagne d'une volonté active d'accompagner la transformation des modèles économiques vers une consommation plus responsable et plus vertueuse.

Ainsi, dès 2022, ARLANE et l'ensemble de ses participations se sont engagés à suivre leur empreinte carbone en réalisant des bilans carbone de manière régulière. En 2023, les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) liées à ses investissements ont été consolidées et intégrées au bilan carbone d'ARLANE, représentant près de 85 % de son empreinte totale. Les participations mettent progressivement en place des actions adaptées à leurs activités pour réduire leur impact environnemental, notamment au niveau des achats, des transports et de la sensibilisation des employés et des clients.



Jean-Valmy Nicolas
Associé Fondateur

« Notre rôle est d'accompagner nos participations en créant les conditions les plus favorables à la réduction de leur impact environnemental. Se doter des outils de mesure de cet impact est la condition sine qua non car il est impossible de réduire ce qu'on ne mesure pas. »



Notre performance ESG

Indicateurs ESG communs au portefeuille

Depuis l'année dernière, ARLANE réalise un état des lieux annuel de la performance de ses participations par rapport à ses engagements ESG. Un outil de reporting ESG dédié est soumis chaque année à l'ensemble des participations du portefeuille. Le dispositif de reporting repose sur 5 indicateurs qui s'appliquent à l'ensemble des fonds, indépendamment de leur niveau d'intégration de l'ESG. Ces indicateurs permettent d'évaluer la progression du portefeuille au regard des engagements ESG pris par ARLANE.

Au-delà du pilotage des indicateurs, cette démarche vise également à :

- Identifier d'éventuels risques ESG qui pourraient impacter la performance et/ou la réputation des participations ;
- Sensibiliser les participations à la diversité des enjeux couverts par notre approche ESG ;
- Structurer un cadre de référence commun pour faciliter le dialogue et le partage de bonnes pratiques ;
- Suivre de manière cohérente l'évolution de la performance ESG du portefeuille sur la durée.

■ 2 indicateurs environnementaux

KPI 1

Intensité énergétique

Analyse quantitative de l'intensité énergétique en fonction du chiffre d'affaires des participations, avec consolidation à l'échelle du portefeuille

KPI 2

Intensité carbone

Analyse quantitative de l'intensité carbone économique en fonction du chiffre d'affaires des participations

■ 2 indicateurs sociaux

KPI 3

Création d'emploi

Analyse quantitative du taux de croissance organique des effectifs à l'échelle du portefeuille et du nombre d'emplois créés par participation

KPI 4

Parité

Analyse quantitative de la part des femmes à l'échelle de différentes catégories socio-professionnelles consolidée à l'échelle du portefeuille

■ 1 indicateur sur la gouvernance ESG

KPI 5

Formation ESG

Analyse qualitative des formations thématiques dispensées au sein des participations en lien avec l'ESG

Pilier 1 : Environnement

Depuis 2022, nous avons pour la première fois mesuré nos émissions de gaz à effet de serre (GES), afin d'identifier les principaux postes d'émission et cibler nos initiatives de réduction des émissions. Depuis, nous estimons périodiquement nos émissions de GES via des extrapolations, y compris celles générées par nos participations, qui représentent environ 75 % des émissions de notre bilan carbone en 2024*.

■ Notre bilan carbone en 2024

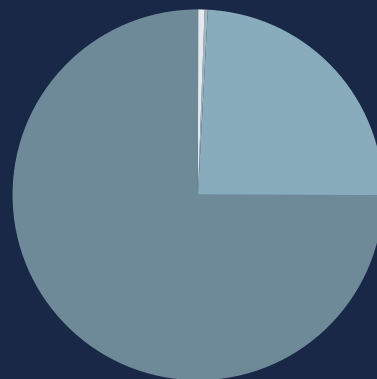
Les émissions de gaz à effet de serre d'ARLANE s'élèvent à **1 237 tCO₂e** (scopes 1, 2 et 3) en 2024, soit une réduction de **12 %** par rapport à 2023. Cette baisse est en partie due à l'affinement de la méthodologie d'estimation des émissions, via l'amélioration de la qualité des données physiques remontées par les participations pour la catégorie 3.15 (investissements).

Les émissions liées à nos activités représentent environ **305 tCO₂e** (scopes 1, 2 et 3 hors investissement). Elles proviennent principalement de l'**achat de services externes** (notamment les prestations de conseil ou de due diligence) et de nos **déplacements professionnels**.

Les **émissions financées**, intégrées pour la première fois à notre bilan carbone en **2023**, correspondent aux émissions estimées des **scopes 1 et 2 de nos participations****. Nous prévoyons d'affiner la mesure de nos émissions financées en incluant **notre part de détention** dans chaque participation.

■ Nos initiatives de réduction des émissions de GES issues de nos opérations :

- **Consommation énergétique** : Adoption d'un contrat d'électricité renouvelable pour nos bureaux.
- **Déplacements professionnels** : Déplacements des employés principalement en train, notamment dans le cadre des réunions avec nos participations, toutes localisées en France.
- **Gestion des déchets** : Installation de dispositifs de tri sélectif dans l'immeuble où se situent nos bureaux.



- Scope 1 : **0,31%**
- Scope 2 : **0,13%**
- Scope 3 (hors investissement) : **24,28%**
- Scope 3.15 (Investissements) : **75,29%**



Denis Leroy
Associé Fondateur

« Les participations de notre portefeuille ont conscience des enjeux de transition environnementale et s'engagent à prendre des mesures pour réduire leurs impacts environnementaux. »

(*) : Il s'agit des émissions du Scope 3.15 « Investissements » du GHG Protocol, c'est-à-dire les émissions de Scope 1 et 2 de nos participations. La méthodologie de calcul des émissions de GES est détaillée dans les annexes (voir Cadre méthodologique) ;

(**) : Dans le cas où le dernier bilan carbone d'une participation aurait été effectué en 2022 ou 2023, les émissions de GES de 2024 de cette participation ont été calculées via des extrapolations sur la base des données 2022 ou 2023 et du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Pilier 1 : Environnement

En 2024, ARLANE poursuit son engagement en faveur de la mesure et de la réduction des impacts environnementaux des activités de ses participations. La mesure de la performance environnementale s'impose comme un outil de pilotage pour prioriser les leviers de transition identifiés et à déployer à l'échelle de notre portefeuille.

■ Intensité énergétique

L'intensité énergétique moyenne des participations au portefeuille d'ARLANE en 2024 s'élève à **44 kWh par k€ de chiffre d'affaires**, un niveau stable par rapport à 2023 (44 kWh également).

Les données reflètent une **hétérogénéité entre les participations**, directement liée à la nature de leurs activités.

Eliis, et Arthur Loyd, positionnés dans le **secteur du service**, sont peu consommateurs d'énergie. ATI et Léopold présentent une intensité plus élevée en raison de leurs activités de **production et de retail**. Ces deux entités ont identifié des leviers d'**optimisation énergétiques**.

■ Intensité carbone

Depuis le lancement du **fonds Article 8 ARLANE III en 2022**, nous veillons à ce que **chaque participation ait réalisé un bilan carbone**, à son entrée au capital ou après investissement.

Cette année, nous publions pour la première fois l'intensité carbone économique de nos participations, en incluant les données issues du **scope 3**. Ce choix reflète notre volonté de présenter la performance climatique des participations en tenant compte de leur croissance. L'analyse de l'intensité carbone permet d'évaluer la capacité à créer de la valeur économique tout en maîtrisant ses émissions de GES.

IDM et Eliis mesurent leurs émissions à une fréquence **annuelle**. Nos 6 autres participations réalisent un **bilan carbone tous les 3 ans**.

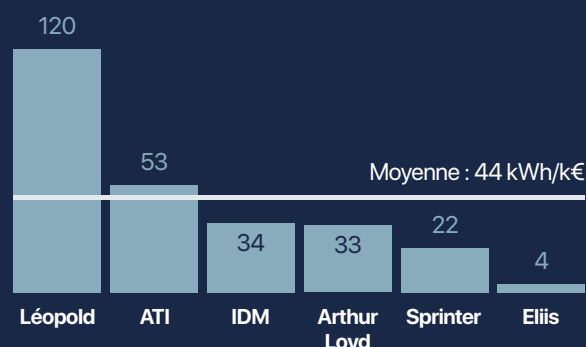
La mesure des émissions vise à **identifier les principaux leviers de décarbonation** pour chaque participation. Ces leviers sont **adaptés à chaque secteur et modèle d'affaires** et sont intégrés à la **feuille de route RSE** de chaque participation.

Les participations dont l'intensité carbone est la plus importante sont **Sprinter, ATI et Léopold**. Ces entreprises ont identifié leurs principaux postes d'émissions et des actions de décarbonation.



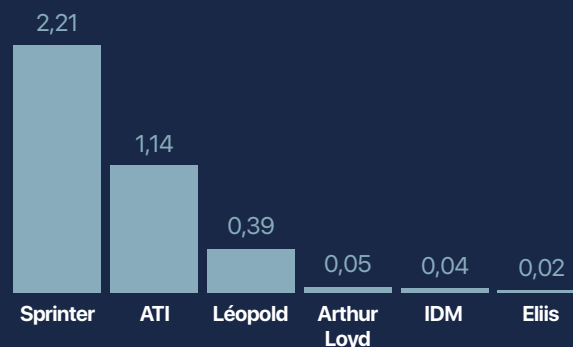
KPI 1

Intensité énergétique moyenne au sein du portefeuille
(kWh/k€) en 2024



KPI 2

Intensité carbone économique des participations
(Scopes 1,2 et 3, kgCO₂e/m€ de chiffre d'affaires) en 2024



Réduire l'impact environnemental sur toute la chaîne de valeur : des actions concrètes portées par les participations



Pour réduire leurs impacts environnementaux et renforcer leur résilience face aux enjeux de transition environnementale, nos participations ont identifié des leviers d'actions concrets et variés sur toute la chaîne de valeur.

Certaines se sont focalisées sur les achats, d'autres ont décidé de lancer des démarches de certification environnementale ou de sensibiliser leurs clients.

■ 2 participations sur 6 mettent en place des actions pour réduire l'impact environnemental de leurs approvisionnements



Acquisition de Capoverde, spécialisé dans la fabrication de bâches publicitaires en PET recyclé et recyclables en France, sans PVC



Approvisionnement auprès de fournisseurs locaux et biologiques

■ Toutes les participations mettent en place des actions pour réduire l'impact environnemental de leurs opérations propres, des produits et services ou de leur modèle d'affaires



Distribution de produits biologiques issus d'une agriculture durable qui préserve la qualité des sols, de l'air, de l'eau et des écosystèmes naturels



Démarche de réduction des impacts environnementaux avec la labellisation Imprim'Vert



Développement de gammes de produits sans PVC, 100 % recyclés ou réutilisables



Partenariats commerciaux et R&D pour la réduction des impacts environnementaux liés à l'utilisation des équipements



Sensibilisation et formation des collaborateurs aux enjeux ESG sectoriels



Développement de fonctionnalités logicielles pour identifier et évaluer les sites géologiques à capacité de stockage de CO₂

■ 3 participations sur 6 mettent en place des actions pour réduire l'impact environnemental de leurs clients



Engagement auprès d'acteurs publics, privés et de la société civile pour la démocratisation de solutions en faveur de la transition environnementale



Réduction de l'impact environnemental lié à la livraison des produits auprès des clients



Accompagnement des clients pour l'optimisation de la performance énergétique des fours

Pilier 2 : Social

Chez ARLANE, nous sommes convaincus que la création de valeur sociale et sociétale est un marqueur de résilience pour une entreprise.

Les dynamiques de création d'emploi et de parité sont suivies de près au sein du portefeuille, car elles témoignent de la capacité des entreprises à croître de manière inclusive.

■ Création d'emploi

La croissance des participations a conduit à la **création de 49 emplois** au total, dont 34 pour Eliis, et à une **croissance des effectifs** totaux du portefeuille de **7 %**.

Nos participations ont un véritable **rôle dans la création d'emploi local**. En 2024, 5 participations ont renforcé leurs effectifs.

L'évolution des effectifs des participations s'accompagne d'enjeux croissants en matière de **gestion du capital humain**, notamment sur la **fidélisation des collaborateurs** et le **développement de leurs compétences**.

■ Parité*

Depuis 2022, les femmes représentent plus de la **moitié des effectifs totaux du portefeuille**. En 2024, les participations comportaient **51 %** de femmes dans leurs effectifs.

La part des femmes parmi les **cadres et le middle management**** **augmente de 4 points de pourcentage**, portée notamment par l'entrée d'Eliis au portefeuille, où près de **30 %** des managers sont des femmes (23 femmes).

La diminution de la part des femmes dans les comités de direction s'explique par l'entrée au capital d'Eliis, qui ne compte pas de femmes au sein de son CODIR. En revanche, l'**Imprimerie du Marais** se distingue avec une **majorité féminine** en comité de direction (3 femmes sur 5 membres).



KPI 3

Taux de croissance des effectifs du portefeuille (%) en 2024

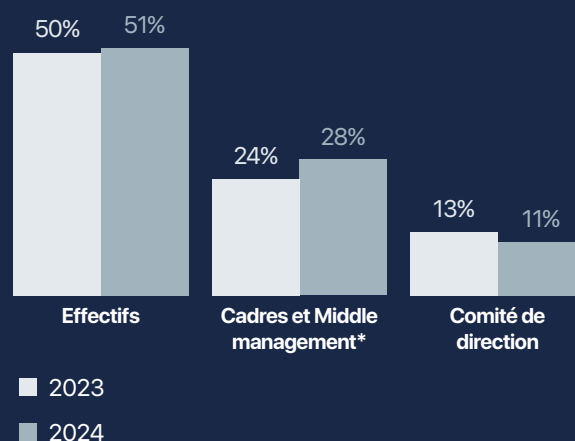
7%

Nombre d'emplois créés en 2024

49

KPI 4

Evolution de la part de femmes par CSP au sein des participations (%) en 2023 et 2024



(*) A isopérimètre (en excluant Eliis du calcul des indicateurs pour 2024), la part des femmes dans les effectifs serait de 55 % ; de 27 % pour les cadres et middle management ; et de 13 % au niveau des comités de direction en 2024.

(**) La catégorie « Cadres et middle management » inclut les fonctions cadres et de management (hors comité de direction). Léopold a été exclu du périmètre pour cette catégorie en raison d'un manque de données disponibles.

Pilier 3

Gouvernance & Modèle d'affaires



La sensibilisation et la montée en compétence des collaborateurs sur les sujets ESG sont essentielles pour renforcer notre engagement en faveur de la création de modèles d'affaires durables. Nos participations identifient des opportunités concrètes liées à la transition au sein de leur activité ; mais cette transformation ne peut se faire sans l'implication active des équipes. Nous sommes convaincus que ce sont les collaborateurs, par leur sensibilisation aux enjeux ESG propres à leurs activités, qui seront au cœur de la mise en œuvre de cette transition.

KPI 5

■ Formations ESG

Les participations ont mis en place des formations ESG à destination de leurs collaborateurs :



- **Accès à la formation en ligne** : Eliis met à disposition de ses collaborateurs un accès individuel à la plateforme Coursera, qui offre un large catalogue de formations, y compris sur les thématiques ESG.
- **Sensibilisation aux enjeux ESG** : En 2024, 6 % des collaborateurs ont suivi des formations en lien avec les enjeux ESG spécifiques au modèle d'affaires d'Eliis.
- **Prévention et sécurité** : Dans une logique de gestion des risques, 9 collaborateurs ont été formés à la prévention incendie et 6 aux gestes de premiers secours.



- **Sensibilisation à la RSE : 44 % des salariés** de l'Imprimerie du Marais (16 salariés) ont été formés à la RSE en 2024. Les formations ont été co-conçues avec l'organisation professionnelle Print'Ethic selon les principes de l'ISO 26 000 (lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale).

Compte tenu de son secteur d'activité, Arthur Loyd intègre des formations spécifiques aux enjeux du logement dans son plan de développement professionnel, celui-ci inclut :



- Une formation sur la non-discrimination à l'accès au logement, visant à sensibiliser les employés aux enjeux d'égalité et de diversité dans ce domaine crucial.
- Une formation sur les règles de déontologie, garantissant ainsi que les pratiques de l'entreprise respectent les normes éthiques les plus élevées.



- Sprinter a mis en place des formations ciblées pour renforcer la prévention des risques d'accidents de ses livreurs. Cette démarche vise à promouvoir une culture de la sécurité tout au long de ses opérations.



- ATI sensibilise ses collaborateurs lors de réunions mensuelles animées par le directeur général. Ces sessions portent sur les enjeux environnementaux liés à l'activité de l'entreprise, notamment l'efficacité énergétique des fours commercialisés et les méthodes d'éco-conception.

■ Entrée au capital d'Eliis en 2024 : une entreprise qui oriente son modèle d'affaires vers la contribution à la transition environnementale

Après l'investissement dans l'Imprimerie du Marais, ARLANE III réalise en 2024 son troisième investissement avec l'acquisition d'une participation dans le groupe Eliis, spécialisé dans la modélisation du sous-sol et l'interprétation sismique.

Utilisé par les acteurs du secteur de l'énergie, le logiciel PaleoScan permet d'optimiser les phases d'exploration en ciblant avec précision les zones à fort potentiel, ce qui permet d'optimiser le nombre de projets d'exploration.

Afin de prendre part aux enjeux de transition énergétique, Eliis a récemment investi dans l'évolution des fonctionnalités de son logiciel pour offrir à ses clients des solutions innovantes et

durables dans 3 domaines complémentaires liés à la valorisation du sous-sol :

- **Exploration des sous-sols favorables au stockage du carbone** : Le stockage géologique du carbone consiste à capter le CO₂ émis par les industries et à l'injecter dans des formations géologiques profondes.
- **Recherche et exploitation de l'hydrogène naturel** : L'hydrogène naturel, une ressource énergétique propre et renouvelable, peut être extrait de certains réservoirs géologiques.
- **Géothermie** : La géothermie consiste à exploiter la chaleur naturelle du sous-sol pour produire de l'énergie.



4 Focus sur nos participations

Indicateurs ESG spécifiques aux participations

Pour compléter les indicateurs communs, des **indicateurs ESG spécifiques à chaque participation sont collectés annuellement**. Ces KPI sont adaptés en fonction du modèle d'affaires, du secteur et des particularités de chaque participation*.

Ces indicateurs ont vocation à **piloter et évaluer l'efficacité des actions de chaque feuille de route RSE co-construite** avec les équipes de management lors d'ateliers dédiés. Ils offrent une **vision claire de l'avancement de chaque participation par rapport aux objectifs définis**.

Au-delà de mesurer la progression des participations sur leurs objectifs, le suivi annuel de ces indicateurs ESG permet également :

- D'évaluer et réduire les **risques ESG** identifiés lors des **due diligences** et capitaliser sur les **opportunités ESG** qui offrent un potentiel de **création de valeur** ;
- **D'accompagner la prise de décision et le pilotage stratégique des initiatives RSE** par les équipes de management.



Indicateurs spécifiques environnementaux						
Gestion des déchets	✓				✓	
Mobilité durable		✓				✓

Indicateurs spécifiques sociaux						
Santé et sécurité	✓		✓	✓	✓	
Rotation	✓					
Rémunération		✓				

Indicateurs spécifiques de gouvernance / modèle d'affaires						
Achats responsables			✓			
Approvisionnement local / national / UE			✓	✓		
Éco-conception					✓	
Produit ou service durable	✓			✓		✓
Partenariat de R&D						✓
Ethique des affaires		✓				

(*) Eliis n'ayant pas encore réalisé de feuille de route RSE à date, l'entreprise ne dispose pas d'indicateurs spécifiques. Nous avons cependant collecté quelques indicateurs RSE pertinents au regard des activités de l'entreprise.

ATI Industries

Fondé en 1930, ATI Industries est un acteur de premier plan dans la conception, la fabrication et l'installation de fours industriels accompagnés de solutions complètes pour le traitement des fumées. Leader sur le marché national, l'entreprise se distingue par sa solide présence à l'international et son application des normes de sécurité et environnementales les plus strictes en vigueur.

■ Environnement

- **ATI valorise la totalité des déchets de ferraille** générés par les tests d'assemblage des fours de crémation et d'incinération réalisés sur son site (environ 19 tonnes), via un prestataire. L'entreprise a pour ambition de collaborer avec son prestataire pour améliorer la traçabilité du traitement en aval des déchets envoyés en aciérie.

ATI s'engage à **réduire l'impact environnemental** lié à l'usage de ses équipements, une fois installés chez ses clients :

- L'optimisation de la **performance énergétique** des fours, grâce au déploiement d'outils pour suivre les consommations d'énergie en temps réel et la performance énergétique, mais aussi pour réduire les temps d'utilisation des fours. ATI réalise des audits de performance énergétique des équipements installés.
- Le développement de partenariats pour la **récupération et la valorisation de la chaleur fatale** (pour la production d'énergie à partir de la chaleur générée par les équipements) et pour la compatibilité des fours au mix énergétique bas carbone (ex : hydrogène vert).

■ Social

- L'activité de montage des fours sur site client expose les équipes d'ATI à des **risques d'accidents**. En 2024, l'entreprise a enregistré 3 accidents avec arrêt de travail, contre 2 en 2023. Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) permet de suivre et évaluer les risques d'accidents.
- Malgré une hausse du nombre d'accidents en 2024, **le taux de gravité a fortement diminué**, avec une baisse de 6,4 points par rapport à 2023.
- Le taux de rotation des effectifs reste maîtrisé chez ATI, qui a vu son équipe s'agrandir avec **l'arrivée de 4 nouveaux salariés** depuis l'an dernier.

■ Gouvernance & modèle d'affaires

- Les fours de décapage et de revalorisation des métaux commercialisés par ATI permettent aux clients de **réduire leur production de déchets et de récupérer des métaux valorisables** à partir de résidus industriels. Ces fours contribuent directement à l'économie circulaire et à la réduction des volumes de nouvelles matières premières extraites pour la production de métal.

VESPA II

Prise de participation : **2016**

Chiffre d'affaires : **15 M€**

Nombre de salariés : **54**

100%

des déchets de ferraille
sont valorisés

33

taux de **fréquence**
des accidents*

0,62

taux de **gravité**
des accidents**

9%

taux de **rotation**
des effectifs

36 300€

de vente de fours de décapage
et de **revalorisation**

(*) Taux de fréquence des accidents : nombre d'accidents avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées ;

(**) Taux de gravité des accidents : nombre de jours d'absence x 1 000 / nombre d'heures travaillées.

Arthur Loyd

Arthur Loyd est une entreprise spécialisée dans le conseil immobilier auprès d'entreprises, aussi bien dans leurs opérations de mise en vente que pour la location de biens immobiliers.

L'entreprise est implantée sur l'ensemble du territoire français aussi bien avec des agences en propre que via des concessionnaires.

■ Environnement

- Pour réduire l'impact environnemental lié au **transport** de ses salariés, Arthur Loyd a d'abord mis en place un **plan de mobilité** durable en subventionnant l'achat de **vélos**. En 2022, l'entreprise a débuté la conversion de sa flotte de véhicules vers des modèles **électriques** et **hybrides**. La part de ces véhicules dans la flotte d'Arthur Loyd est passée de **38 % en 2023 à 52 % en 2024**.

Arthur Loyd forme ses équipes aux enjeux liés à la **transition environnementale** du secteur immobilier pour leur permettre d'acquérir une expertise sur les obligations réglementaires (notamment le décret Tertiaire) et sur les **certifications énergétiques**. Par ailleurs, l'entreprise publie régulièrement sur son site internet des **contenus pédagogiques** à destination de ses **clients** sur les **évolutions réglementaires environnementales**, les dispositifs de **financement durable** ou encore les leviers d'**optimisation énergétique**.

■ Social

- En moyenne la **part variable des commerciaux** d'Arthur Loyd représentait 32 % de leur rémunération totale en 2024.

■ Gouvernance & modèle d'affaires

- Arthur Loyd assure une **formation continue** de ses collaborateurs exposés aux **enjeux éthiques**. Ces formations couvrent la conformité juridique via le dispositif Tracfin, les principes **d'éthique** et de **déontologie**, la prévention des discriminations et des modules spécifiques sur la loi Huguot destinés aux employés.

VESPA II

Prise de participation : **2018**

Chiffre d'affaires : **25 M€**

Nombre de salariés : **148**

52%

de **véhicules électriques**
et **hybrides** dans la flotte

32%

part de variable
des commerciaux

26%

de **salariés formés**
à l'éthique des affaires

Léopold

Créé en 2008, Léopold est un réseau de 25 magasins dédiés à la distribution de produits frais, biologiques et principalement issus de fournisseurs locaux et nationaux. Animé par la volonté de rendre accessibles des produits sains et bio, Léopold propose également une offre en ligne.

■ Environnement et chaîne d'approvisionnement

- Léopold favorise le développement de **chaînes d'approvisionnement courtes** et travaille avec des fournisseurs localisés à **moins de 200 km** de ses magasins, permettant de minimiser les émissions de gaz à effet de serre liées à l'acheminement des produits depuis le fournisseur jusqu'en magasin.

Léopold agit sur la **réduction de l'impact environnemental** de ses **livraisons**, en particulier sur le dernier kilomètre. L'entreprise s'appuie sur des solutions de mobilité douce :

- Partenariat avec la plateforme de **cotransportage** Shopopop, ce qui permet de mutualiser les trajets à travers un système de livraisons entre particuliers.
- Déploiement d'un **service de livraison à vélo** dans l'un de ses magasins.

■ Social

- L'entreprise a enregistré **12 accidents du travail** avec arrêt de travail en 2024, soit 1 accident de plus qu'en 2023.
- Malgré la légère hausse du nombre d'accidents en 2024, **le taux de gravité a fortement diminué**, avec une baisse de 2,1 points par rapport à 2023.

■ Gouvernance & modèle d'affaires

- Léopold continue de valoriser les produits **d'origine France** en magasin et en ligne. En 2024, **500 références supplémentaires** ont été intégrées au catalogue.

VESPA II

Prise de participation : **2019**

Chiffre d'affaires : **41 M€**

Nombre de salariés : **210**

380

Fournisseurs se situent à moins de 200 km des magasins

42

taux de **fréquence** des accidents*

1,58

taux de **gravité** des accidents**

85%

des produits vendus sont **d'origine France**

(*) Taux de fréquence des accidents : nombre d'accidents avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées ;

(**) Taux de gravité des accidents : nombre de jours d'absence x 1 000 / nombre d'heures travaillées.

Sprinter

Lancée en 2017, Sprinter se spécialise dans l'importation et la distribution de supports pour l'impression numérique grand format. Fournissant près de 500 imprimeurs en France, l'entreprise se distingue par sa plateforme e-commerce, accessible via application mobile.

■ Environnement et chaîne d'approvisionnement

- La maîtrise de la chaîne d'approvisionnement constitue un levier pour réduire l'empreinte carbone liée au **transport** et optimiser la **traçabilité** des matières premières des produits distribués par Sprinter. Toutes les matières importées et distribuées sont **testées en laboratoire** pour garantir leur conformité aux réglementations sur les substances chimiques, incluant REACH.

Sprinter **sensibilise ses collaborateurs aux éco-gestes** pour réduire la consommation énergétique de ses locaux. L'entreprise encourage notamment à la **programmation efficace des radiateurs**, la **fermeture des portes pour limiter les déperditions thermiques** et l'**extinction des lumières** dans les espaces inoccupés. Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de **sobriété énergétique**.

■ Social

- Aucun accident du travail** n'a été enregistré en 2024, ce qui se traduit par un taux de fréquence nul.
- Le taux de gravité est, quant à lui de 0,91, en raison d'un arrêt de travail toujours en cours et lié à un accident survenu pendant une période précédente.

■ Gouvernance & modèle d'affaires

- La gamme Nature, lancée en 2022, concerne des supports d'impression conçus **sans PVC**. Cette typologie de produits représente un chiffre d'affaires stable depuis son lancement. En parallèle, Sprinter poursuit ses efforts d'innovation en développant de nouvelles alternatives, notamment pour des applications de vitrophanie sans PVC.
- L'entreprise a racheté la société **Capoverde** en 2024, spécialisée dans la fabrication de toiles imprimables produites en France à partir de **bouteilles plastiques recyclées**. Sprinter commercialise également d'autres gammes de supports textiles **100 % recyclés**. Cela a contribué à multiplier par 10 les ventes de produits à base de matériaux recyclés.

ARLANE III

Prise de participation : **2022**

Chiffre d'affaires : **8 M€**

Nombre de salariés : **22**

17%
des approvisionnements
en Europe

0
taux de **fréquence**
des accidents*

0,91
taux de **gravité**
des accidents**

31%
du CA généré par la
vente de produits sans PVC

≈ **100 000 €**
de ventes de produits intégrant
des matériaux recyclés

(*) Taux de fréquence des accidents : nombre d'accidents avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées ;

(**) Taux de gravité des accidents : nombre de jours d'absence x 1 000 / nombre d'heures travaillées.

Imprimerie du Marais

Fondée en 1971, l'Imprimerie du Marais est une entreprise spécialisée dans l'impression et les travaux graphiques. Elle propose une gamme complète de techniques d'impression. Reconnue pour son artisanat d'excellence, l'Imprimerie du Marais réalise des créations à haute valeur ajoutée et collabore avec des maisons de luxe en France et à l'international.

■ Environnement

- L'Imprimerie du Marais **valorise en énergie la totalité des déchets non dangereux** générés par ses activités d'impression (environ 51 tonnes).
- L'entreprise a d'ailleurs nettement **réduit les volumes de déchets dangereux** générés en 2024 par rapport à 2023 (-35%).

L'Imprimerie du Marais est certifiée **Imprim'Vert**, un label qui atteste d'une **démarche durable** et s'applique spécifiquement aux acteurs du secteur de l'impression. Cette certification repose sur des critères liés à la **gestion des déchets dangereux**, la sécurisation des produits chimiques, l'absence de **substances polluantes**, la **sensibilisation environnementale** des parties prenantes et le suivi des consommations énergétiques.

■ Social

- L'entreprise a enregistré **1 accident du travail** avec arrêt de travail en 2024, soit 1 accident avec arrêt de moins qu'en 2023. Pour réduire le risque d'accidents, l'entreprise forme ses employés à l'utilisation des machines. Elle s'assure de l'affichage des consignes de sécurité et des équipements de protection individuelle (EPI) portés par ses employés.
- La baisse du nombre d'accidents avec arrêt de travail en 2024 se traduit par une **réduction** de 1,3 point du **taux de gravité** par rapport à 2023.

■ Gouvernance & modèle d'affaires

- La demande pour les **projets éco-conçus** a permis de générer plus de **400 000 €** de chiffre d'affaires sur l'année 2024. L'Imprimerie du Marais a réalisé pour plusieurs **maisons de luxe** des projets qui s'inscrivent dans une démarche d'éco-conception. Les projets éco-conçus privilégient la **provenance locale**, l'usage de **matériaux** recyclés et la réduction des traitements chimiques, tout en gardant un excellent niveau de qualité d'impression. Ces projets incluent par exemple l'utilisation de **papier recyclé non blanchi** et de papiers pouvant contenir des **fibres végétales**, du **houblon** ou des **textiles recyclés**.

ARLANE III

Prise de participation : **2023**

Chiffre d'affaires : **10 M€**

Nombre de salariés : **37**

100%
des déchets non
dangereux valorisés

17
taux de **fréquence**
des accidents*

0,09
taux de **gravité**
des accidents**

71
projets
éco-conçus

(*) Taux de fréquence des accidents : nombre d'accidents avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées ;

(**) Taux de gravité des accidents : nombre de jours d'absence x 1 000 / nombre d'heures travaillées.

Eliis

Fondé en 2007, Eliis est un éditeur de logiciels d'interprétation sismique à destination des acteurs du secteur de l'énergie. L'entreprise a développé le logiciel PaleoScan, qui permet de modéliser la structure géologique du sous-sol à partir de données sismiques. L'entreprise continue de diversifier ses activités pour répondre aux enjeux de la transition énergétique, incluant la capture carbone et la géothermie.

■ Environnement

- Eliis a mis en place une **prime annuelle de mobilité durable** d'un montant de 500 €, versée aux collaborateurs pour l'achat d'un **vélo**.

Eliis affirme sa volonté de contribuer activement à la **transition environnementale** du secteur de l'énergie. L'entreprise a rejoint le **Club CO₂**, un réseau porté par l'**ADEME** qui vise à créer un lieu d'échange et de réflexion collective entre industriels et chercheurs sur les enjeux scientifiques, stratégiques et sociétaux du **captage** et **stockage du carbone**. Eliis met son expertise technique au service du développement et de la démocratisation de ces solutions.

■ Social

- Programme Talent Pool** : Mise en place d'un programme interne destiné à identifier, former et accompagner les **futurs leaders** de l'entreprise. Ce dispositif intègre du **mentorat**, des **formations** ciblées et un **suivi individualisé** assuré par le département RH.
- Eliis entretient plus de 60 partenariats avec des universités et centres de recherche à travers le monde. Dans le cadre de ses partenariats, l'entreprise met à disposition des licences de son logiciel auprès des étudiants.

■ Gouvernance & modèle d'affaires

- Eliis consacre de nombreuses heures de **R&D** pour le déploiement de fonctionnalités logicielles dédiées à la détection et à l'évaluation de milieux géologiques souterrains aptes au **stockage de CO₂**.
- Toujours en phase de développement, cette application a déjà donné lieu à des **projets pilotes**, notamment en **Norvège**, dans le cadre d'interprétations sismiques pour des initiatives de stockage CO₂ en Mer du Nord.

ARLANE III

Prise de participation : **2024**

Chiffre d'affaires : **15 M€**

Nombre de salariés : **88**

1/4

des salariés bénéficie d'une **prime de mobilité durable**

5

salariés participant au **Talent Pool**

+60

partenariats avec des acteurs de la **R&D**

1 376h

de **R&D** pour le déploiement d'**applications à la capture carbone**

(*) Taux de fréquence des accidents : nombre d'accidents avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées ;

(**) Taux de gravité des accidents : nombre de jours d'absence x 1 000 / nombre d'heures travaillées.



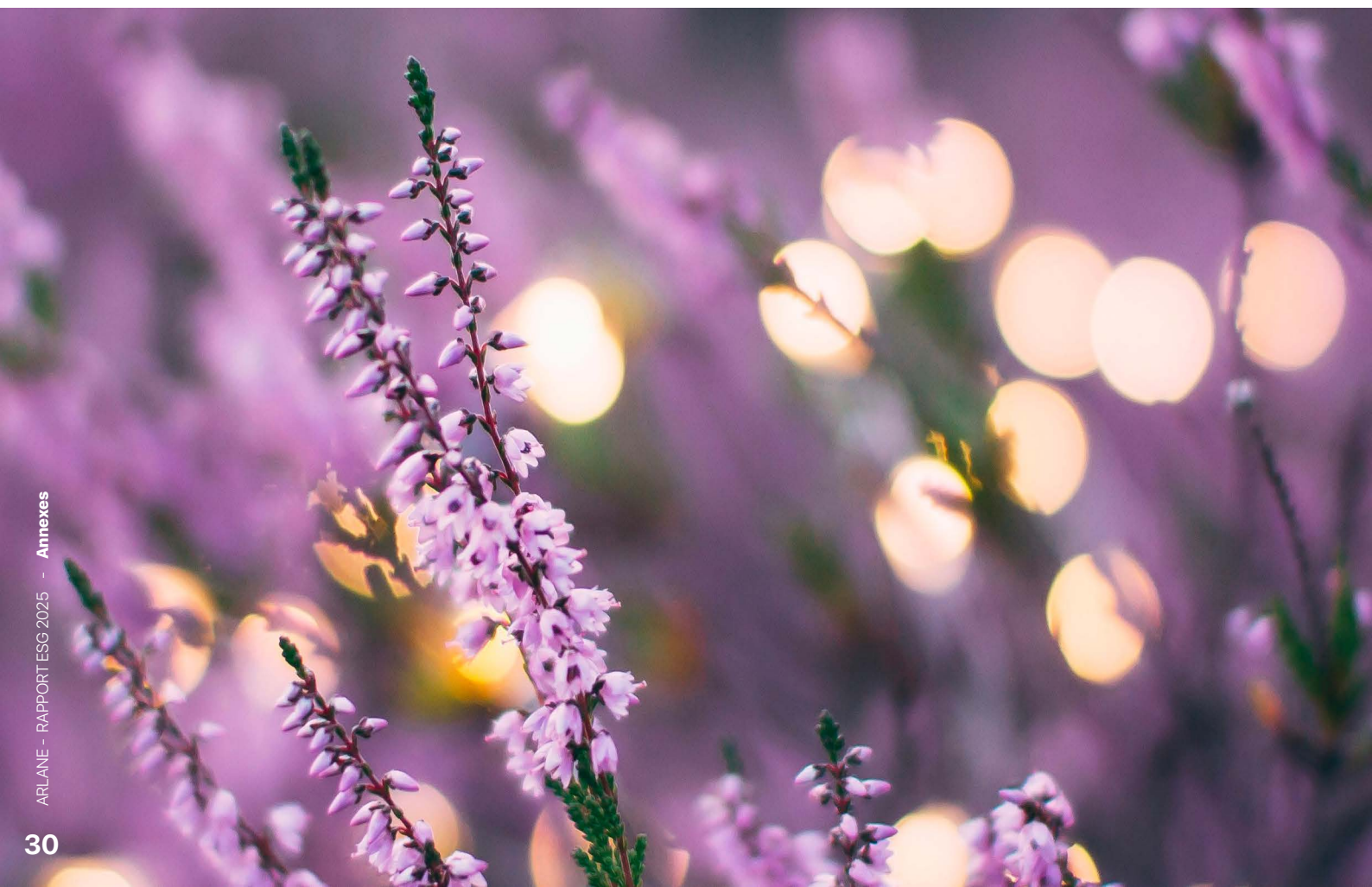
5 Annexes

Principales Incidences Négatives (PAI)

Conformément à l'article 4 du Règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité « SFDR », les entités du secteur financier sont tenues de publier sur leur site internet les informations liées aux principales incidences négatives, ou PAI, issues de leurs décisions d'investissement d'un point de vue environnemental, social ou de bonne gouvernance.

ARLANE, étant une société de moins de 500 salariés, n'est pas soumise à l'obligation de prise en compte des principales incidences négatives (PAI), telle que définie par la réglementation. Bien que les facteurs de durabilité fassent partie intégrante du processus décisionnel, les données actuellement disponibles ne permettent pas de garantir la collecte des informations nécessaires à la conformité avec les Regulatory Technical Standards (RTS). A ce stade, ARLANE ne peut ainsi pas mesurer les effets des incidences négatives de son portefeuille.

Cette information relative à la non prise en compte des PAI est également disponible et accessible sur le site internet d'ARLANE.



Cadre Méthodologique

Le cadre méthodologique suivant présente l'ensemble des méthodes de calcul et d'extrapolation utilisées pour les indicateurs présentés dans ce rapport.

PÉRIMÈTRE :

Les **6 participations** présentées dans ce rapport représentent **79%** des portefeuilles des fonds d'ARLANE au **31/12/2024** : ATI Industries, Arthur Loyd, Léopold, Sprinter, Imprimerie du Marais et Eliis. Du fait de sa taille (< 10 employés), l'entreprise Capitole a été exclue du calcul de l'ensemble des indicateurs communs et des indicateurs spécifiques.

PÉRIODE :

Les données collectées concernent l'année 2024, à l'exception des informations relatives à des événements d'actualité pour la société de gestion et ses participations.

COLLECTE DES DONNÉES :

Les données ont été collectées au niveau de la **société de gestion et pour chacune des participations à travers un outil dédié**. Pour les indicateurs communs, les données se composent des **3** types d'informations suivantes :

- **Données d'activité** : chiffre d'affaires ou actifs sous gestion, effectifs, répartition des effectifs par catégorie socio-professionnelle (CSP).
- **Données environnementales** : consommations d'énergie et de carburant, intensité carbone économique.
- **Données RH** : nombre d'emplois créés, taux de croissance des effectifs et part de femmes dans les effectifs / au niveau cadre et middle management / comité de direction.

ESTIMATIONS :

Des **extrapolations** ont été effectuées lorsque les données de l'année **2024** n'étaient **pas disponibles** (voir détail dans le tableau page suivante).

PONDÉRATION :

Les indicateurs de **parité** sont pondérés en fonction du **nombre total de salariés par participation** afin d'assurer une représentation proportionnelle.

Cadre Méthodologique (suite)

Détails des méthodes de calcul et extrapolation pour les indicateurs communs :

Indicateur	Méthode de calcul	Méthode d'extrapolation	Périmètre
Intensité énergétique	<i>Intensité énergétique moyenne (kWh/k€) =</i> Intensité énergétique par participation / Nombre de participations	Extrapolation de la consommation d'énergie par rapport au chiffre d'affaires de l'année précédente.	Périmètre complet
Intensité carbone économique	<i>Intensité carbone économique (kgCO₂e / M€ de chiffre d'affaires) =</i> Émissions de GES (kgCO ₂ e sur les scopes 1, 2 et 3) / Chiffre d'affaires (en M€). Calcul des émissions carbone à partir des données collectées en appliquant des facteurs d'émission harmonisés au niveau du portefeuille, définis par l'ADEME, afin de convertir les données physiques collectées auprès des participations en équivalents CO ₂ .	Extrapolation des données issues du bilan carbone le plus récent (2022, 2023, ou 2024 selon la situation de chaque participation), en appliquant un ratio sur la base du chiffre d'affaires pour les émissions du scope 3 de ses participations.	Périmètre complet
Parité	<i>Part de femmes par CSP (en os) =</i> Nombre de femmes / Effectif total par CSP	-	Léopold a été exclu du calcul de l'indicateur de parité pour la catégorie « middle management » (par manque de données disponibles)
Création d'emploi	<i>Taux de croissance annuel de l'effectif du portefeuille (en %) =</i> (Effectif au 31/12/N – Effectif au 31/12/N-1) / Effectif au 31/12/N-1 La croissance des effectifs prend en compte les recrutements. En 2024 il n'y a pas eu d'intégration liée à des opérations de croissance externe.	-	Périmètre complet

A photograph of a forest. The top half shows a dense canopy of tall, thin trees with green and yellow leaves. The bottom half shows a dirt path winding through a forest of tall, thin trees. The ground is covered in low-lying purple flowers and green moss.

ARLANE

41 avenue George V, 75008 Paris
Tél. : +33 1 58 56 25 15

www.arlane.com